

Dossier de demande d'agrément au titre
des organismes d'accueil communautaire
et d'activités solidaires

*prévus par la loi n° 2008 – 149 du 1er décembre 2008
et son décret d'application n° 2009 - du 14 juillet 2009*

Présenté par Emmaüs France
au nom des communautés Emmaüs en France

Décembre 2009

*Notre loi, celle de laquelle dépend,
pour l'humanité entière,
toute vie digne d'être vécue,
toute vraie paix et joie de chaque personne
et de chaque société.
« Servir avant soi qui est moins heureux que soi ».
« Servir premier le plus souffrant ».*

**Manifeste Universel
du Mouvement Emmaüs
Article 1er**

*« Entre ceux qui ont perdu leurs raisons de
vivre, parce qu'ils n'ont pas assez, et ceux
qui ne trouvent plus raisons de vivre, parce
qu'ils pensent avoir tout, il faut s'aider.
Tout simplement pour que
les humbles ne soient plus humiliés »*

L'abbé Pierre

Sommaire

Introduction	7
I - Le Mouvement Emmaüs	9
I - 1 Des valeurs exprimées dans des textes fondamentaux et une dimension internationale	9
I - 2 L'organisation du mouvement en France : trois branches d'activité dix régions et le siège national	11
I - 3 Les relations institutionnelles entre les groupes Emmaüs et Emmaüs France	14
II - Une communauté Emmaüs : un lieu d'accueil communautaire et d'activités solidaires	15
II - 1 Qui sont les personnes accueillies ?	16
II - 2 Qu'est-ce qu'une communauté ?	18
II - 2.1 – Un accueil inconditionnel	18
II - 2.2 – La communauté autonome économiquement	19
II - 2.3 – Le fonctionnement du trépied	19
II - 2.4 – Un espace de justice, d'équité et d'entraide mutuelle	20
II - 3 L'accompagnement des personnes accueillies	20
II - 3.1 – Tout commence par l'accueil du compagnon	21
II - 3.2 - L'insertion sociale	21
II - 3.3 - L'accès à la formation des Compagnes et Compagnons	23
II - 4 Les modalités du soutien matériel et financier aux personnes accueillies	24
II - 5 L'immobilier des communautés et l'habitat des compagnons : une préoccupation permanente	24
II - 5.1 - Assemblée Générale 2009 – Nouvelle étape	25
II - 5.2 - La mission de l'immobilier et les objectifs pour les prochaines années	25
II - 5.3 – Création d'une structure nationale de gestion de la propriété	26

II - 6	Les activités solidaires	27
II - 6.1	Les DE3 (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) : la mise en place de la filière s'est faite depuis trois ans.	28
II - 6.2	L'exploration de nouveaux champs d'activités	28
II - 6.3	Les activités solidaires en Communauté au jour le jour. Quelle organisation ?	28
II - 6.4	L'organisation de l'activité des chantiers dans une communauté d'Emmaüs	29
III	Accompagnement et garanties données aux personnes accueillies dans le cadre de l'accompagnement des communautés	32
III - 1	Les garanties de sens et de valeurs dans le cadre de la branche communautaire	32
III - 1.1	Les missions de la branche communautaire, son organisation, son animation et son fonctionnement. Le rôle du comité de la branche communautaire (CBC).	33
III - 1.2	Les liens institutionnels entre les communautés Emmaüs et Emmaüs France	34
III - 2	L'accompagnement des communautés	35
III - 2.1	Une équipe spécialisée dans l'accompagnement des communautés : les Responsables Nationaux des Groupes Communautaires.	35
III - 2.2	Rôle et place des Responsables Nationaux en charge de l'accompagnement des communautés	35
III - 2.3	Suivi des pratiques communautaires	36
III - 2.4	L'appui et le développement économique des communautés	37
III - 3	Les garanties liées à des processus (formation, prévention, audit)	38
III - 3.1	La formation des responsables de communautés.	38
III - 3.2	La participation des compagnons aux instances du mouvement	40
III - 3.3	La Commission Nationale de Prévention des Risques	41
III - 3.4	Les audits et le contrôle des communautés par Emmaüs France	42

IV – Les moyens humains et financiers d'Emmaüs France pour assurer ses missions

IV - 1 Présentation générale _____ 44

IV - 2 Une équipe organisée en pôles _____ 44

IV - 3 La création d'un pôle ressources des bénévoles : l'Association des Amis d'Emmaüs France _____ 46

IV - 4 Le recours à du Mécénat de compétences et à des partenariats _____ 46

IV - 5 Un budget de fonctionnement financé pour l'essentiel par les cotisations des groupes _____ 46

IV - 6 Des fonds dédiés pour le développement, l'habitat des compagnons et la solidarité _____ 48

V - 115 Communautés aux services des personnes accueillies _____ 50

V - 1 Typologie des communautés _____ 50

V - 2 Liste des communautés Emmaüs _____ 51

Fiches signalétiques

Annexes

« Quelle est la 'chose' que les membres de la communauté ont en commun ? Et est-ce vraiment 'quelque chose' de positif ? Un bien, une substance, un intérêt ? Les dictionnaires fournissent sur ce point une réponse extrêmement précise.

Bien que prenant soin de signaler qu'il n'est pas attesté, ils nous informent que l'ancien sens de communis, et probablement son sens originel, devait être 'celui qui copartage une charge (une fonction, une tâche)':

Il en résulte que la communitas est l'ensemble des personnes unies non pas par une 'propriété', mais très exactement par un devoir ou par une dette ; non pas par un 'plus', mais par un 'moins', par un manque, par une limite prenant la forme d'une charge... [...] ...le munus que la communitas partage n'est pas une propriété ni une appartenance.

Il n'est pas un avoir, mais au contraire une dette, un gage, un don-à-donner. Il est donc ce qui déterminera, ce qui est sur le point de devenir, ce qui virtuellement est déjà un manque. Les sujets de la communauté sont unis par un 'devoir' – au sens où l'on dit 'je te dois quelque chose', mais pas « tu me dois quelque chose »... »,

**Roberto Esposito, 2000,
Communitas. Origine et destin de la
communauté, Paris, PUF. (1)**

*« Si les communautés n'existaient pas,
il faudrait les inventer »*

Docteur Xavier Emmanuelli (2)

¹ Cité in Les communautés Emmaüs dans un monde incertain, Bernard Eme, Marion Carrel, Les éditions Communautés Emmaüs, Paris, 2007, p. 11

² In Les combats d'Emmaüs, Denis Lefèvre, préface de l'abbé Pierre, Editions du Cherche midi, Paris, 2001, p. 175

Introduction

C'est en 1949, à l'époque où les politiques sociales étaient très peu développées et où la lutte contre l'exclusion relevait essentiellement de la charité, que l'abbé Pierre fondait la première communauté Emmaüs ; son intuition, novatrice et fondatrice du Mouvement Emmaüs, était alors que lutter contre les exclusions, consistait avant tout, à rendre leur dignité aux plus démunis, à leur permettre de se remettre debout, à leur rythme, par l'exercice d'une activité utile, solidaire et tournée vers les autres. La première communauté Emmaüs fut ainsi fondée sur ce principe en octobre 1949 à Neuilly-Plaisance.

C'est à partir de ce modèle communautaire, pour répondre aux besoins des plus démunis, que le Mouvement Emmaüs n'a cessé d'innover et d'apporter des réponses originales pour lutter contre l'exclusion.

Aujourd'hui, 264 groupes Emmaüs en France agissent selon 3 axes complémentaires,

L'accueil inconditionnel dans les 117 communautés françaises. Ces communautés sont autant de lieux de vie, de travail et de solidarité où les compagnes et les compagnons, des hommes et des femmes fragilisés et marginalisés par la société, sont accueillis de façon inconditionnelle. Ils deviendront, au sein de la communauté, des acteurs de projets de solidarité.

L'action sociale et le logement réunit 67 structures Emmaüs qui apportent des réponses variées et complémentaires allant de l'accueil d'urgence des personnes sans abri à la réhabilitation et à la construction de logements ; de l'alphabétisation jusqu'à la lutte contre le surendettement.

L'insertion par l'activité économique est développée au sein de 80 structures de la branche économie solidaire et insertion qui par leur activité de récupération, de recyclage et de vente mènent une action d'insertion sociale et professionnelle pour des personnes exclues du monde de l'emploi.

Ces actions sont menées avec et pour les plus démunis, dans une dimension collective associant les personnes accueillies, les bénévoles (les « Amis d'Emmaüs ») et les salariés. Emmaüs concrétise ainsi la rencontre de deux mondes que rien ne prédisposait à agir ensemble : le monde des « inclus » et celui des « exclus » se retrouvent dans des projets communs fondés sur un respect mutuel.

Pour autant, cette lutte contre la pauvreté directement en prise avec les réalités du terrain, reste pour le mouvement Emmaüs insuffisante si parallèlement ne sont pas dénoncées et combattues les causes de la misère. Lutter contre la misère et en dénoncer inlassablement les causes. C'est le fondement du projet du mouvement. C'est pourquoi, depuis toujours, Emmaüs se mobilise pour faire réagir l'opinion publique et les pouvoirs publics face à des situations d'exclusions intolérables parce que l'exclusion n'est pas une fatalité et que des solutions existent ! L'action des groupes Emmaüs, partout en France le démontre au quotidien... C'est en s'appuyant sur l'expertise et les actions de ces groupes qu'Emmaüs France n'a de cesse de dénoncer, d'interpeller pour provoquer une prise de conscience et d'agir sur les causes de l'exclusion.

Ainsi, chaque jour, partout en France, le mouvement obtient des résultats dans la lutte contre la pauvreté et la désespérance. Depuis 60 ans, il a fait la preuve de son utilité pour des dizaines de milliers de personnes accueillies mais aussi pour des millions de clients aux faibles revenus qui ne pourraient s'habiller et s'équiper hors de ses salles des ventes. Ce modèle mérite d'être reconnu et sécurisé juridiquement.

Le présent dossier de demande d'agrément des communautés Emmaüs, au titre des organismes d'accueil communautaire et d'activités solidaires instaurés par la loi du 1^{er} décembre 2008, a pour objectif de présenter le mouvement Emmaüs, de décrire son action et le fonctionnement de ses communautés. Ainsi, en connaissance de cause, les pouvoirs publics pourront, pour la première fois dans l'histoire d'Emmaüs, reconnaître ses communautés en leur apportant des garanties juridiques au travers du statut des compagnes et compagnons qu'elles accueillent.

Le statut légal des personnes accueillies et l'instauration corollaire des organismes qui les accueillent sont également la reconnaissance officielle de la qualité et du bien fondé de l'expérience des communautés de compagnes et de compagnons d'Emmaüs « au service du plus souffrant » dans une société malade de l'individualisme.

Pierre Dubois

Vice-président d'Emmaüs France
pour la branche communautaire

Christophe Deltombe

Président d'Emmaüs France

I- Le Mouvement Emmaüs

I - 1 Des valeurs exprimées dans des textes fondamentaux et une dimension internationale

Toute l'histoire d'Emmaüs puise sa source dans la rencontre, en 1949, entre Georges, un ancien bagnard, parricide, qui vient de tenter de se suicider et l'abbé Pierre. A ce désespéré qui demande de l'aide, l'abbé Pierre n'a rien à proposer si ce n'est de venir avec lui, pour en aider d'autres :

« Mais toi, puisque tu veux mourir, tu n'as rien qui t'embarrasse. Alors, est-ce que tu ne voudrais pas me donner ton aide pour aider les autres ? »⁽³⁾. Ainsi, à ce premier Compagnon comme à toutes les autres Compagnes et à tous les autres Compagnons depuis, Emmaüs ne propose pas tant de quoi vivre qu'une raison de vivre.

Des valeurs fédératrices et identitaires

Depuis sa création, le mouvement Emmaüs fait vivre les valeurs de partage, de solidarité et porte une attention particulière au sens de son action. Il fonde celle-ci sur des textes de portée générale qui inspirent chacun de ses acteurs. Le premier de ces textes, le plus fondamental est, sans conteste, le Manifeste Universel du Mouvement Emmaüs dont les douze articles sont omniprésents dans l'action quotidienne des groupes (annexe 1) et dont on fête le quarantième anniversaire cette année.

D'autres textes ont également été élaborés au cours des décennies pour définir l'action du mouvement notamment « Ampleur et limites de l'engagement social d'Emmaüs en 1976, révisé en 1979 (annexe 2), la Charte d'Appartenance à Emmaüs France en 1995 (annexe 3), La Charte d'identité et d'appartenance en 1996 et les engagements solidaires en 1999 (annexe 4). En 2008, l'assemblée générale du mouvement a adopté une charte des communautés (annexe 5) et un contrat d'affiliation des communautés à Emmaüs France (annexe 6).

L'accueil inconditionnel pour principe fondateur

Quel que soit son parcours, son origine, son statut, sa religion ou encore sa situation administrative, la personne qui se présente dans un groupe Emmaüs est accueillie dans le strict respect de la liberté, de la dignité, de l'autre et avec une finalité qui reste inchangée depuis 60 ans : servir premier le plus souffrant.

Il s'agit ainsi, pour Emmaüs, d'accueillir sans restriction ceux qui sont laissés pour compte, sans-abri, sans droits, sans ressources ou encore sans lien social, familial ou affectif.

³ In Emmaüs et l'abbé Pierre, Axelle Brodriez-Dolino, éditions des Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 2008.

L'action solidaire comme mode de mobilisation de la personne

Accueillir une personne en difficulté, c'est également lui accorder la confiance et le respect dus à chaque être humain. C'est aussi croire que chacun porte en lui la capacité de se mettre au service de l'autre, dès lors qu'il estime que cela en vaut la peine, de retrouver une dignité et une place dans la société, notamment par le biais de son implication dans des projets de solidarité au bénéfice des plus démunis.

C'est dans la découverte d'autres raisons de vivre que chaque personne aidée peut s'extraire de ses propres difficultés et, à son tour, devenir aidante.

Combattre la pauvreté, ses effets comme ses causes

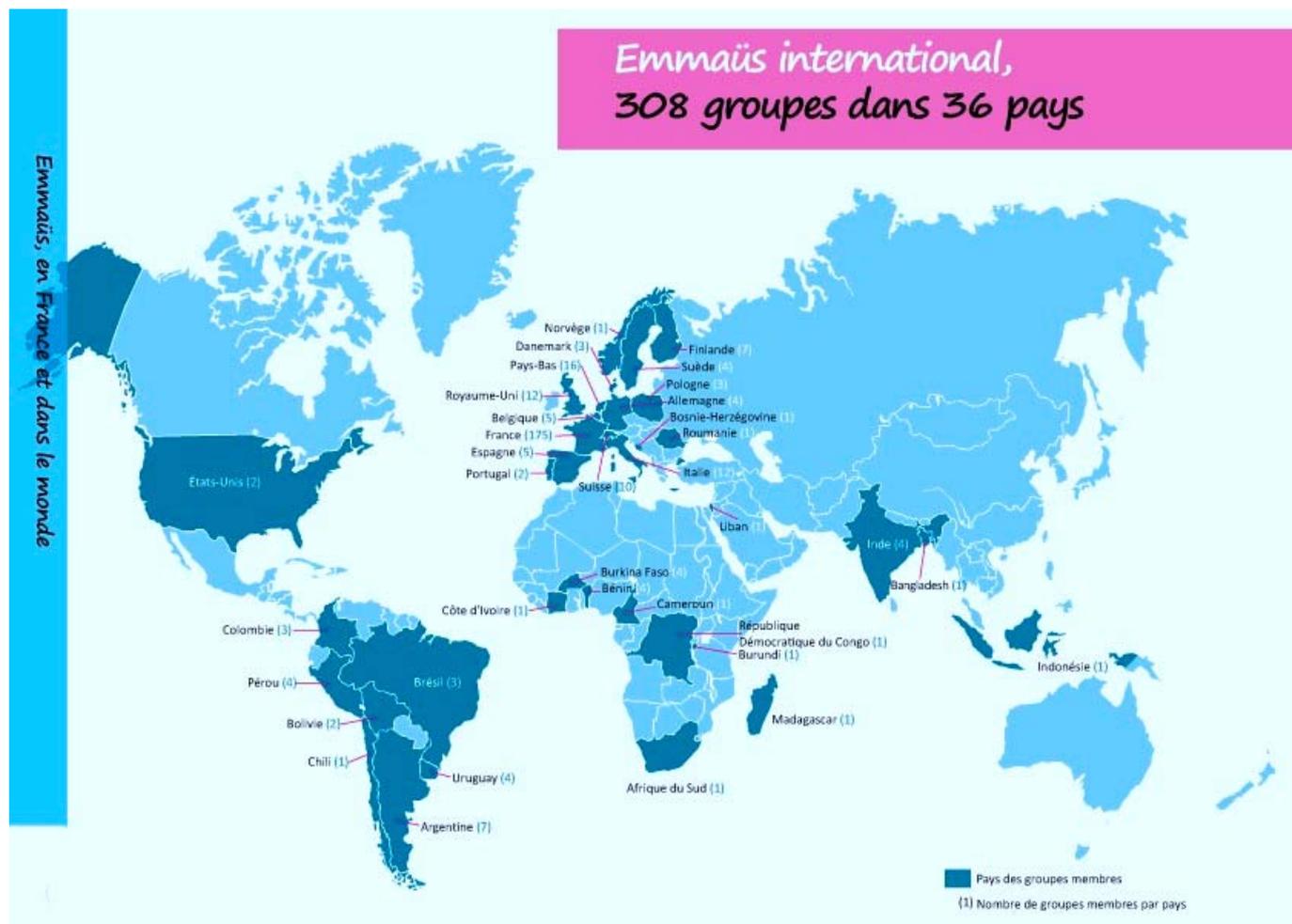
Au-delà de ces deux idées fondatrices d'ouverture sans réserve à l'autre et d'action au nom de la solidarité, le mouvement Emmaüs a toujours cherché à faire prendre conscience que la pauvreté n'est pas une fatalité, qu'elle se combat et peut être éradiquée.

« Devant toute humaine misère, attache-toi à la soulager sans retard et attache-toi à en détruire les causes ».

Cet adage d'Emmaüs justifie l'action menée par le mouvement et ses groupes. Il s'agit à la fois d'inventer des réponses aux situations de détresse engendrées par les injustices de la société et, dans le même temps, de les dénoncer pour mieux les combattre. Emmaüs peut ainsi dénoncer la mise en œuvre de politiques publiques injustes, provoquer l'indignation de l'opinion, et contribuer à leur évolution, jusqu'à ce que les gouvernements agissent eux-mêmes pour lutter contre les phénomènes de pauvreté.

Emmaüs : un mouvement international

Dès ses débuts, le formidable élan suscité par l'abbé Pierre n'est pas resté circonscrit à la France : l'Europe et l'Amérique ont très vite invité ce dernier pour inventer à leur tour des voies propres à répondre aux défis de la pauvreté ou de l'asservissement dans ces régions. La vision planétaire de l'abbé Pierre a fait le reste, avec désormais une présence d'Emmaüs sur 4 continents et plus de 300 organisations réunies au sein d'Emmaüs International. Les plus pauvres cherchent ainsi à construire, dans les contextes les plus difficiles, un environnement économique et social leur permettant de sortir de la survie ; ils luttent dans le même esprit pour l'accès aux droits fondamentaux comme l'éducation, l'eau et l'alimentation, la santé, le crédit. Ce travail à l'échelle planétaire donne à Emmaüs une conscience aigüe des désordres de la mondialisation et permet de vérifier la dimension essentielle de la solidarité dans la construction du monde de demain.



I-2 - L'organisation du mouvement en France. Trois branches d'activité, dix régions et le siège national

Pour mieux prendre en compte la grande diversité de ses formes d'intervention, Emmaüs France, association loi 1901, membre d'Emmaüs International, est structurée (depuis 2003) en 3 branches :

- La Branche Communautaire
- La Branche Action Sociale et Logement
- La Branche Economie Solidaire et Insertion

La Branche Communautaire

Les communautés de Compagnons, constituées en associations loi 1901 (ou 1908 pour l'Alsace et la Moselle), accueillent ceux que la société a marginalisés. Leur but : affirmer l'identité et la place de tous dans la société quelles que soient les situations personnelles. Elles créent une plus grande justice sociale en organisant et en initiant autour d'elles – le plus souvent à partir d'activités de récupération et de recyclage – un ensemble de solidarités (aides matérielles et soutiens financiers). La Branche Communautaire comprend 117 communautés, 3 maisons de vacances. Elle accueillait au 31 décembre 2008, 3 833 Compagnes et Compagnons et employait 1 126 salariés. 3 262 bénévoles participent au quotidien à son organisation et à son fonctionnement.

EMMAÛS FRANCE

264 groupes

Branche communautaire

117 COMMUNAUTÉS

AGEN / ALBI / ALENÇON / AMIENS / ANGERS / ANGOULÊME / ANNEMASSE / ARLES / AUCH / AURILLAC / AUTUN / AUXERRE / BAYONNE / BERNES SUR OISE / BERRY AU BAC / BESANÇON / BÉZIER / BOGY / BORDEAUX / BOUGIVAL / BOULOGNE SUR MER / BOURG EN BRESSE / BOURGES / BOURGOIN JALLIEU / BREST / CABRIÈS / CAEN / CERNAY / CHALONS EN CHAMPAGNE / CHAMBÉRY / CHARENTON / CHARLEVILLE / CHÂTELLERAULT / CHERBOURG / CHOLET / CLERMONTOIS / COURTHEZON / DENNEMONT / DIJON / DUNKERQUE / ELBEUF / EPERNAY / FONTAINE NOTRE DAME / FONTENAY LE COMTE / FORBACH / FOUGÈRES / FOULAIN / FRONTIGNAN / GLAGEON / GRENOBLE / HALTE SAINT-JEAN / HAGUENAU / INDRE / LA RÉUNION / LA ROCHE SUR YON / LABUISSIÈRE / LAVAL / LE HAVRE / LE MANS / LE PLESSIS TRÉVISE / LIMOGES / LONGJUMEAU / LOT ET GARONNE / LYON / MARSEILLE POINTE ROUGE / MARSEILLE SAINT MARCEL / METZ / MONT SUR MEURTHE / MONTAUBAN / MONTBÉLIARD / MONTEREAU SUR BRIE / MONTPELLIER / NANTES / NEUILLY PLAISANCE / NEUILLY SUR MARNE / NEVERS / NICE / NIEPPE / NIORT / ORLÉANS / PAMIER / PAU / PÉRIGORD / PERPIGNAN / PEUPINS MAULÉON / PLANAY / POITIERS / PUY GUILLAUME / QUIMPERLÉ / RENNES / ROCHEFORT / RODEZ / ROUEN / SAINT AMAND / SAINT BRIEUC / SAINT ÉTIENNE / SAINT GAUDENS / SAINT OMER / SAINT PAUL LES ROMANS / SAINT QUENTIN / SAINTES / SCHERWILLER / SOISSONS / STRASBOURG / TARARE / THOUARS / TOULON / TOULOUSE / TOURCOING / TOURS / TRAPPES / VALENCE / VANNES / VERVINS / VESOUL / VIENNE / WAMBRECHIES

Branche action sociale & logement

51 SOS FAMILLES EMMAÛS

16 ASSOCIATIONS «ACTIONS SOCIALES ET LOGEMENT»

- AIDA
- ASSOCIATION EMMAÛS PARIS
- ASSOCIATION IMMOBILIÈRE EMMAÛS
- CADA BUISSIÈRES ET PRUNS
- CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU LOGEMENT
- EMMAÛS URGENCES SOCIALES 33
- EMMAÛS ALTERNATIVES
- EMMAÛS HABITAT
- EMMAÛS SYNERGIE
- ENTRAIDE ALIMENTAIRE CAHORS
- ESAT ESPERANCE EMMAÛS
- FONDATION ABBÉ PIERRE
- FRÉHA
- HABITAT SOLIDARITÉ SAUMUR
- LES TOITS DE L'ESPOIR
- SOS BOITES DE LAIT

Branche économie solidaire & insertion

38 COMITÉS D'AMIS

21 STRUCTURES D'INSERTION

- ASSAJUCO
- ATELIER DE PIERRE
- ATELIERS DU BOCAGE
- CHANTIERS PEUPINS
- EBS ESPERANCE
- EMMAÛS DÉFI
- EMMAÛS DÉVELOPPEMENT (BORDEAUX)
- EMMAÛS INSERT ALBI
- EMMAÛS INSERTION MUNDOLSHEIM
- EMMAÛS VÊTEMENTS CHAMBÉRY
- EMMAÛS VÊTEMENTS BOURGOIN
- LA FERME DE MOYEMBRIE
- FAÇON RELAIS
- FRIPE REIMS
- FRIPERIE SOLIDAIRE
- EMMAÛS INSERTION MARSEILLE
- EMMAÛS INSERTION MONTPELLIER
- INTERINSER 82
- LYD FRANCE
- RETRITEX
- TRI-CYCLE

15 RELAIS

6 PLATEFORMES TEXTILE

Sur le plan économique, l'ensemble des communautés a généré en 2008 107,6 millions d'euros de ressources. 98 580 tonnes de marchandises ont été collectées et 4,8 millions d'euros ont été affectés à des solidarités financières en dehors des communautés, dans leur environnement proche et au service de projets à l'étranger.

La Branche Action Sociale et Logement

Elle réunit des organismes qui proposent un éventail de solutions complémentaires et innovantes aux personnes en difficulté, de l'accueil des personnes à la rue jusqu'au logement durable, de l'accompagnement social à la lutte contre le surendettement. Elle est composée de 67 structures : 51 associations SOS Familles Emmaüs, financées et dotées de fonds par les communautés, apportent partout en France un soutien aux familles en difficultés par des prêts sans intérêts. Plus de 3 563 familles ont ainsi été accompagnées en 2008. 16 autres associations sont mobilisées dans le champ de l'action sociale, de l'hébergement et du logement, dont la Fondation Abbé Pierre, l'association Emmaüs qui gère 1 200 places d'hébergement d'urgence à Paris, Emmaüs Habitat qui gère 13 000 logements sociaux, FREHA ou encore la Confédération Générale du Logement (CGL).

Cette branche comptait au 31 décembre 2008, 112 Compagnons au sein de la communauté de service de l'Association Emmaüs et employait 942 salariés. 538 bénévoles ont contribué en 2008 au développement de ses activités. Ainsi, 430 355 nuitées en hébergement d'urgence et en hébergement social ont été réalisées. 53 461 familles ont été logées et 2 424 logements produits dans l'année.

La Branche Economie Solidaire et Insertion

Au travers de leurs activités de récupération, de recyclage et de vente, les structures de cette branche mènent une action d'insertion sociale et professionnelle en employant des personnes exclues jusqu'alors du monde du travail, essentiellement en appui sur des filières de récupération (textiles, déchets électriques, palettes, informatique...). Cette branche comprend 80 structures dont 38 comités d'amis. Ces comités animés par des bénévoles emploient, dans un certain nombre de cas, des personnes en contrat d'insertion. Ils fonctionnent, quant à l'activité, comme une communauté mais n'accueillent pas sur place de Compagnons.

Par ailleurs, cette branche compte 21 structures d'insertion. 6 plateformes textiles réalisent une activité de récupération et de tri textile comme les 15 structures du Relais. La branche représentait au 31 décembre 2008, 2 222 salariés dont 1 206 en contrat d'insertion. 2 626 bénévoles s'y sont investis en 2008. 105 466 tonnes de marchandises ont été collectées et 90,48 millions d'euros de ressources générés. 1,68 millions d'euros ont été mobilisés pour financer des actions de solidarité au-delà de l'activité première des groupes.

Autour des Compagnons et des salariés : les amis (bénévoles)

Autour de chaque groupe Emmaüs se tisse un réseau de sympathisants et de bénévoles (en moyenne 25 à 30 par communauté) : les amis. Issus de la société civile, les amis font partie intégrante de l'activité de la structure qu'ils soutiennent en fonction de leurs compétences et de leurs disponibilités.

L'organisation des régions

Depuis sa réforme d'organisation de 2003, Emmaüs France s'est restructuré en dix régions. Chacune d'entre elles a été constituée d'une, de deux ou de trois régions administratives. L'ensemble des groupes de ces régions se réunissent trimestriellement sur une journée autour des thèmes de travail du mouvement. Chaque région est animée par un bureau de région d'une dizaine de membres et par deux délégués de région. L'ensemble de ces délégués se réunit quatre à cinq fois par an en collège des régions. Ce dispositif permet, au plus près du terrain, des échanges entre groupes – communautés, structures d'insertion, associations SOS familles – sur les expériences de chacun et de mener des actions collectives (organisation de grandes ventes régionales au profit de la solidarité internationale, portage de projets économiques en commun, etc.).

Le siège d'Emmaüs France et l'équipe nationale permanente

Depuis 2008, Emmaüs France a établi son siège au 47 avenue de la Résistance à Montreuil dans un immeuble en commun avec Emmaüs International.

Les salariés d'Emmaüs France et des anciennes fédérations ont été réunis dans une même équipe nationale qui comprend aujourd'hui un peu plus de quarante personnes. Cette équipe intervient dans les domaines de l'animation globale et de l'accompagnement des groupes, de l'interpellation et de la communication, de l'appui technique et du développement, de la formation des responsables, des bénévoles et des personnes accueillies, du soutien à l'immobilier et à la prévention des risques, etc.

Placée sous la responsabilité d'un délégué général, elle met en œuvre les orientations et décisions du mouvement prises à l'occasion des assemblées générales annuelles d'Emmaüs France et les décisions du conseil d'administration, qui se réunit six à sept fois par an.

I – 3 - Les relations institutionnelles entre les groupes Emmaüs et Emmaüs France

Emmaüs France est une association loi 1901 composée de personnes morales : les 264 associations qui la composaient au 31 décembre 2008. Les associations sont réparties dans l'une des trois branches du mouvement en fonction de la nature de l'activité réalisée. Chacune des branches élit un comité de branche. Ce comité a une fonction d'animation, de coordination et d'accompagnement des groupes.

Chaque branche établit un contrat d'affiliation qui définit les règles de fonctionnement entre le groupe et le mouvement. La branche communautaire s'est ainsi dotée, en 2008, d'un contrat d'affiliation qui sera signé dans les prochains mois (à la faveur des assemblées générales annuelles) par l'ensemble des communautés. Simultanément, la branche a soumis à l'assemblée générale 2009 des statuts types qui ont vocation à être adoptés par toutes les communautés (annexe 7), en assemblée générale extraordinaire, à l'occasion de leur assemblée générale annuelle.

Enfin, l'Assemblée générale 2008 d'Emmaüs France a adopté un code des bonnes pratiques visant à compléter les dispositions statutaires du mouvement (statuts d'Emmaüs France – annexe 8) et à préciser des règles éthiques de fonctionnement (annexe 9).

II – Une communauté Emmaüs : un lieu d'accueil communautaire et d'activités solidaires

Pour le grand public, une communauté Emmaüs est l'endroit où l'on peut déposer des objets dont on ne se sert plus, le numéro que l'on compose pour faire débarrasser son grenier et le bric-à-brac où dénicher les bonnes affaires.

Pourtant, le monde des communautés Emmaüs est un monde très divers. *« Pas une [communauté] ne se ressemble. Certaines sont en rase campagne, dans une vieille ferme, un fort ou une demeure de maître, voire un château, loin de la ville et de toutes ses tentations. D'autres sont installées au cœur de la cité dans des usines désaffectées. Certaines ont peu évolué, d'autres ont été bouleversées. Quelques-unes demeurent dans la plus pure tradition, austère et rigide des années cinquante. D'autres ont choisi une architecture originale, moderne. »* ⁽⁴⁾

Au-delà de cette diversité réelle, liée à l'environnement dans lequel elles sont implantées, mais surtout, issues de leur propre histoire et des sensibilités de celles et ceux qui les ont animées depuis leur création, les communautés ont aussi beaucoup en commun.

Elles ont toutes pour objet de développer des actions de solidarités partagées dans le but de lutter contre les injustices sociales et les diverses formes d'exclusion, notamment par l'accueil, et elles s'efforcent de subvenir à leurs besoins par leurs propres moyens, notamment par une activité de récupération et de revalorisation d'objets donnés.

Les communautés sont ainsi des lieux d'accueil, de vie, de travail et de solidarité qui agissent en perpétuant les valeurs et les principes fondateurs du mouvement Emmaüs :

- Elles accueillent sans restriction ceux qui sont laissés pour compte, sans-abri, sans droits, sans ressources ou sans lien social, familial ou affectif, et leur proposent un domicile et des activités adaptées à leurs capacités.
- Au nom du respect de la liberté de chacun et dans le désir d'un rapport de confiance réciproque, il n'est établi aucun contrat entre une personne accueillie et une communauté. Ainsi, selon son choix, chacune d'entre elles pourra séjourner une longue période dans une communauté et y exercer une activité ou ne rester que quelques jours, quelques mois, en partir, puis y revenir. Cet accueil personnalisé permettra à chacun, à son rythme et selon ses difficultés, de trouver ou retrouver un équilibre, de bâtir des projets.
- En plus de permettre à chaque personne accueillie de satisfaire par son propre travail à ses besoins fondamentaux comme, par exemple, la subsistance et l'accès aux soins, le projet communautaire d'Emmaüs prévoit pour chacun une place en tant qu'acteur de la solidarité et l'accompagnement des projets personnels qu'il exprime, l'amenant à découvrir de nouvelles raisons de vivre. Ainsi, les compagnes et les compagnons d'Emmaüs ont la liberté d'aller et venir entre communautés, sachant pouvoir être accueillis et participants de la solidarité avec les plus souffrants, de se fixer durablement dans l'une d'elles ou, à chaque fois qu'ils le souhaitent, de rentrer dans une démarche d'insertion adaptée.

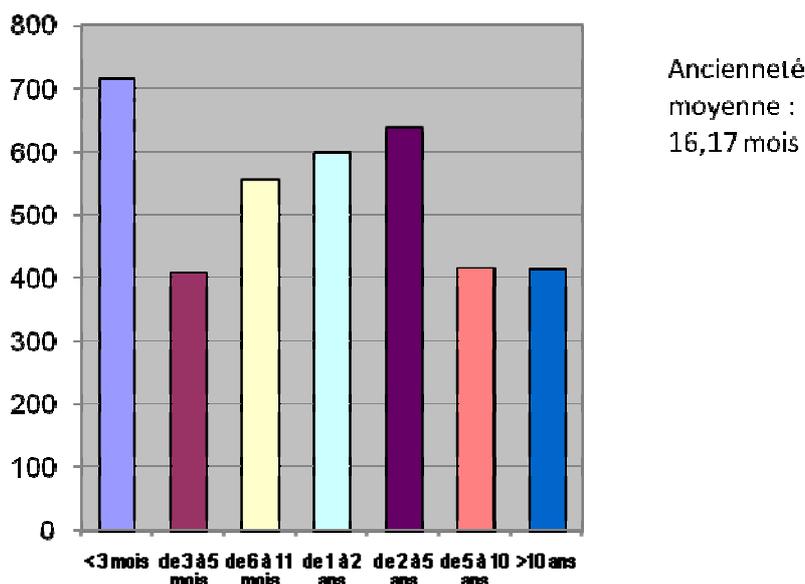
⁴ Denis Lefèvre, Les combats d'Emmaüs, préface de l'abbé Pierre, le cherche midi éditeur, Paris, 2001, p. 76.

II -1 - Qui sont les personnes accueillies ?

En 2008, il y avait 3 833 Compagnes et Compagnons dans les communautés au 31 décembre pour 4134 places disponibles. Le taux de remplissage était de 93% en 2008.

La durée moyenne de passage dans une communauté est ainsi de 16,17 mois.

ANCIENNETE DES COMPAGNONS PRESENTS AU 31/12/08

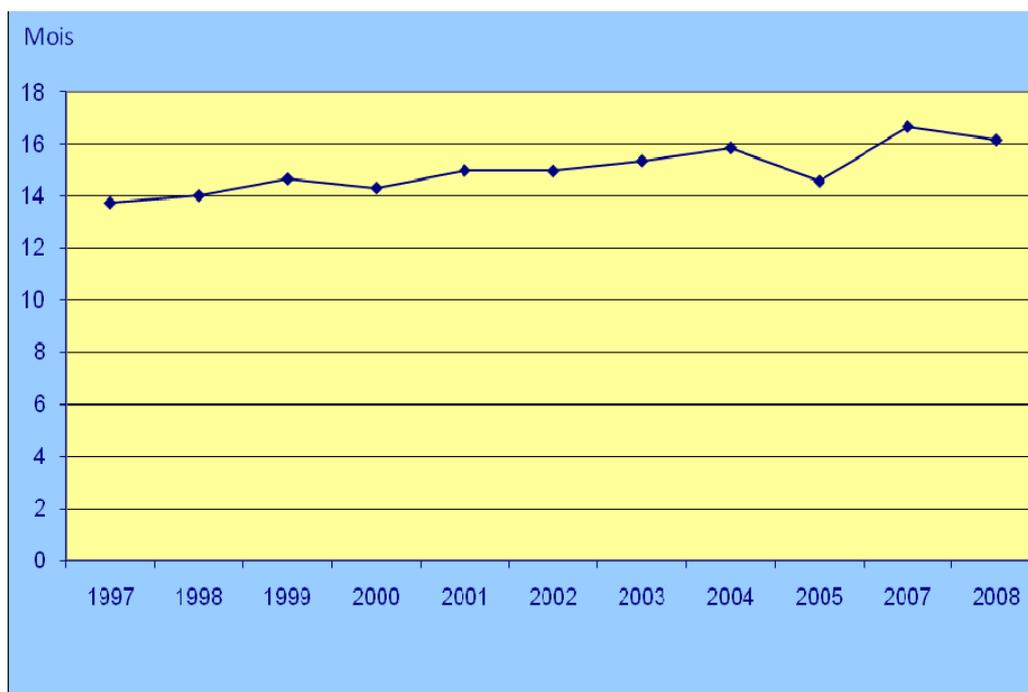


Au-delà de cette moyenne, la répartition des compagnons par ancienneté est la suivante. 45% des compagnons sont présents depuis moins d'un an contre 43 % un an plus tôt. 16 % d'entre eux sont présents depuis plus d'un an et moins de deux ans. Ainsi, 61 % des Compagnons, soit une forte majorité ont moins de deux ans de présence en communauté.

17% sont présents depuis 2 à 5 ans. 11 % des compagnons ont entre 5 et 10 ans d'ancienneté et 11 % plus de dix ans contre 12 % pour chacune de ces catégories un an plus tôt.

Ainsi, un compagnon sur dix à plus de dix ans d'ancienneté et seul un peu plus de 20 % des Compagnes et Compagnons ont plus de 5 ans d'ancienneté.

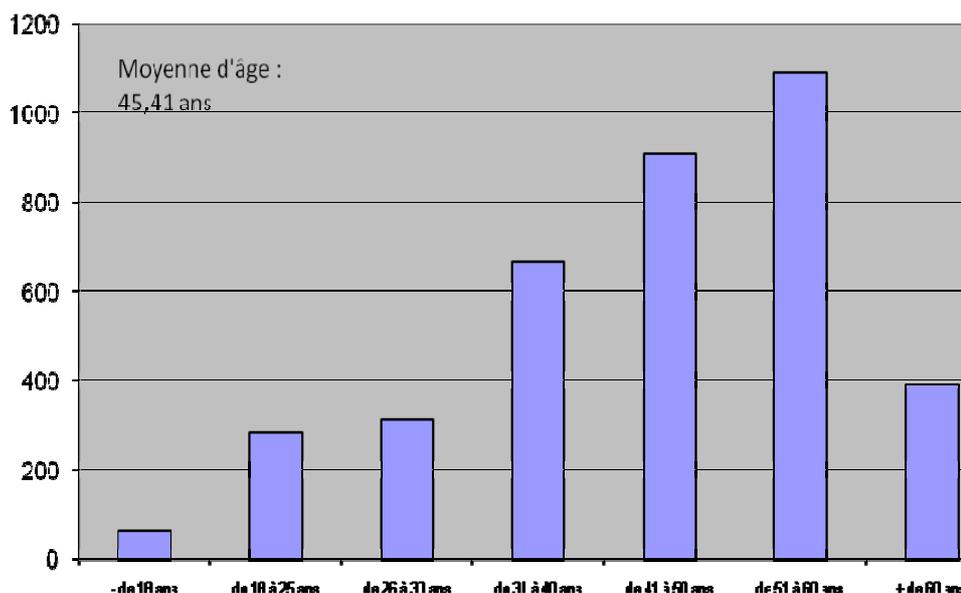
Evolution de l'ancienneté des Compagnons :



Sur les **3 945 personnes accueillies**, 3 593 sont des hommes soit 91% et 352 sont des femmes soit 9% (individuelles, couples, familles).

Sur le plan social, **6 899 Compagnons** ont été déclarés à l'URSSAF en 2008. 257 retraités sont présents dans les communautés au 31 décembre 2008, soit 7% du nombre total de Compagnons.

ÂGE DES COMPAGNONS AU 31/12/08



2 501 compagnons venaient d'un autre groupe Emmaüs. Il y a eu **4 792 sorties** en 2008. Parallèlement, **8 342 demandes** n'ont pu être satisfaites.

5 281 personnes ont été accueillies en accueil de nuit représentant **16 412 nuitées**.

En 2008, **179 compagnons** bénéficient de logements autonomes.

43 communautés ont accueilli des femmes, 31 accueillent des couples et 20 communautés accueillent des familles et des enfants.

II -2 - Qu'est-ce qu'une communauté ?

Dans un monde social marqué par le développement forcené de l'individualisme et du contrat, y compris en matière de prise en charge sociale, par la disparition ou l'éclatement des espaces collectifs de premier niveau (la famille, le village) et par une course à la productivité qui exclut les moins préparés et les plus faibles, la communauté est une réponse collective, fondée sur le respect et la reconnaissance de la place de chacun dans son être et dans son projet, ainsi que sur l'établissement de relations de solidarités entretenues et cultivées entre tous.

« Cette réalité communautaire autrefois réservée à quelques mystiques ou idéalistes, l'abbé Pierre va l'offrir aux tordus et aux pauvres, aux perdus et aux souffrants. C'est une inspiration providentielle à une époque où le monde moderne a perdu cette dimension communautaire qu'était le village. Or, on ne peut pas vivre sans communauté. Le communautaire, ce n'est pas un sentiment mais l'exigence d'un travail en commun. D'ailleurs, les gens quand ils ne sont pas communautaires se condamnent à la mort lente. Un couple lorsqu'il n'est pas communautaire court à sa perte », souligne l'abbé Jean Duvallet. »⁵

Cet espace collectif est ainsi le lieu d'un accueil inconditionnel au service du développement d'un projet politique et solidaire.

II – 2.1 - Un accueil inconditionnel

60 ans après la création de la première communauté, 117 communautés Emmaüs accueillent chaque année en France plus de 5 000 hommes et femmes en difficulté.

Ces Compagnons sont accueillis sans condition ni distinction de nationalité, d'âge, d'opinion ou de confession. L'accueil n'est soumis à aucune limite dans le temps. Cette relation peut être rompue à tout moment par la Compagne ou le Compagnon, sur sa seule décision de quitter la communauté, ou sur celle du responsable si la personne ne respecte pas les règles de la vie communautaire.

A ceux qui ne resteront que quelques jours, quelques mois, la communauté permettra de se « refaire une santé », de retrouver les repères d'une vie sociale organisée et d'une activité. A tous, elle procurera la fierté de se sentir à nouveau « utile » et proposera de

Portraits de compagnons dans une communauté classique de la région parisienne :

***Samuel, 40 ans**, enseignant de formation. Sa carte de séjour a été suspendue. Il n'a pas le droit de travailler. Il a choisi la communauté plutôt que la rue ou le centre d'hébergement : « Ici j'ai une maison, ça fait une espèce de famille. Je participe à la vie de la communauté, et ici tout le monde travaille pour tout le monde. A force, on développe un esprit solidaire »*

⁵ Denis Lefèvre, Les combats d'Emmaüs, préface de l'abbé Pierre, le cherche midi éditeur, Paris, 2001, p. 24

redonner un sens à leur vie en se mettant au service des plus démunis.

Ces hommes et ces femmes accueillis qui étaient « demandeur d'aide et de soutien », deviennent, dès leur entrée dans la communauté, les acteurs de leur propre insertion, le plus souvent par leur activité de récupération et de réemploi des marchandises collectées, parfois par d'autres activités. Ils participent dans la communauté d'accueil, et à la hauteur de leurs capacités, à un véritable projet communautaire de vie, de travail collectif et de solidarité locale, nationale et internationale.

Aujourd'hui, comme il y a 60 ans, participer à cette aventure collective où l'engagement, le service et l'aide aux autres ont un sens, est pour les compagnons une source essentielle de progrès personnel. Emmaüs apporte ainsi une réponse unique à des personnes qui, du fait de leur parcours, de leurs ruptures, n'ont pas trouvé de place dans les schémas classiques d'accueil et d'insertion.

II – 2.2 - La communauté autonome économiquement

La communauté Emmaüs a pour principe fort de développer son autonomie économique. Ce principe repose prioritairement sur l'économie de la récupération et non sur des ressources venues de dispositifs publics (subventions) ou de la générosité publique (appel aux dons).

De ce point de vue, chacun est impliqué selon ses possibilités et son savoir faire dans cette dynamique d'autonomie. Cette autonomie veut témoigner que chacun, quelle que soit sa compétence, sa force, sa position sociale, a sa place dans une économie faite pour l'homme.

La communauté est ainsi, par sa logique de rencontre et ces principes économiques et de solidarité, une véritable alternative de société.

II – 2.3 - Le fonctionnement du trépied

Au sein du projet de communauté, chaque Compagne et chaque Compagnon peut construire et mener son propre projet personnel : vivre durablement au sein du groupe ou envisager une insertion externe, développer ses potentialités, ses désirs, ses aspirations, tout en étant accompagné et dans le respect des règles de la vie communautaire.

Les amis, bénévoles, défendent les valeurs et s'engagent dans les projets collectifs à la mesure de leurs possibilités et selon les responsabilités qu'ils peuvent y prendre. Ils respectent l'espace de vie des Compagnons.

Les permanents, autour de l'équipe responsable ne sont pas que des salariés exécutants : ils sont militants du mouvement et acteurs de la communauté.

Emmanuel, 49 ans, à la communauté depuis 10 ans. Il n'est pas venu pour trouver un emploi, mais pour trouver un toit, un lieu de vie :
« J'ai fait une dépression après un licenciement et je n'étais plus en mesure de travailler. Emmaüs m'a permis de passer l'hiver au chaud, le temps de me reconstruire. J'avais besoin de retrouver des horaires, des repères. »

Ces trois piliers, que sont les amis, les responsables et salariés et les Compagnons ont à vivre en commun pour produire des raisons de faire ensemble, de s'engager dans la construction d'un monde solidaire.

Jean, 60 ans, s'est retrouvé handicapé à la suite de plusieurs accidents :
« Je suis esquiné de partout, j'ai des prothèses aux hanches et aux genoux... mais je ne peux pas rester sans rien faire ! Ici je rends des petits services à la communauté : je fais des courses, la cuisine... je suis utile et j'ai une place ! »

II – 2.4 - Un espace de justice, d'équité et d'entraide mutuelle

Dans un esprit de justice et d'équité, les communautés Emmaüs offrent à ceux et à celles qu'elles reçoivent des conditions d'accueil harmonisées (hébergement, encadrement, sécurité, accompagnement, loisirs, santé et protection sociale, ressources, exercice des droits civiques, avantages divers...) et conformes aux normes en vigueur. En cas de manquement, les personnes accueillies peuvent solliciter une médiation, parfaitement identifiée au sein d'Emmaüs France au moyen d'une disposition statutaire. ⁽⁶⁾

II - 3 - L'accompagnement des personnes accueillies

Conseiller, parrain, référent, tuteur, facilitateur, les termes utilisés en général pour désigner les professionnels chargés de l'accompagnement sont variés. L'utilisation du terme d'accompagnateur s'est largement développée depuis plusieurs années, après avoir pris un essor particulier dans le cadre des politiques d'insertion. Si le vocabulaire n'est pas toujours encore parfaitement stabilisé, c'est aussi parce que cette mission et le statut de ceux qui la réalisent sont encore en attente d'une clarification. La multiplicité des contextes ne facilite pas sa visibilité car il ne peut y avoir de solutions toutes faites données par le médiateur ou l'accompagnant. Les communautés Emmaüs n'échappent pas à cette tendance globale. Depuis toujours, l'accompagnement s'y fait sur mesure. Toutefois, à la différence d'autres types d'organismes d'accueil, et bien que fortement porté par les responsables de la communauté, l'accompagnement communautaire est davantage le produit d'un vécu collectif où chacun, quel que soit son statut, peut jouer un rôle.

Le responsable ou les responsables de la communauté, bien entendu, occupent une place particulière dans l'accompagnement de ce « collectif de soutien ». Ils travaillent à l'équilibre du groupe, veillent à ce que chacun trouve et occupe une place qui lui permette de se reconstruire et de vivre l'espace communautaire. Ils sont là pour susciter la responsabilité de la personne accueillie, pour apparier des compagnons pour qu'ils se soutiennent et s'entraident, pour mobiliser un ami qui sera dans l'accompagnement et l'écoute. Globalement, cet accompagnement vise à favoriser la reconstruction progressive de la personne, sans jugement, sans contraintes de temps, sans projet et rythmes imposés de l'extérieur.

⁶ Charte des communautés et de la branche communautaire. p 5.

En effet, les Compagnons accueillis ont souvent été très fragilisés par des parcours de vie particulièrement difficiles et chaotiques. L'action de socialisation devient alors une mission à part entière en complément de la mission de reconstruction.